

# Animateur à l'intégration

## **Supérieur immédiat**

Spécialiste à l'intégration

## **Sommaire de l'emploi**

Sous l'autorité du responsable de site et des spécialistes à l'intégration, le titulaire de ce poste voit à l'intégration d'un ou plusieurs enfant(s) ayant des besoins particuliers dans un groupe en collaboration avec les animateurs et ses supérieurs.

Salaire : 14,15\$ / h

## **Camp de jour**

- A. Lire le guide de l'employé
- B. Lire le guide des parents

## **Responsabilités spécifiques**

1. Participer aux différentes formations et réunions obligatoires
2. Participer aux activités de pré-camp selon l'horaire établi par l'équipe de coordination
3. S'impliquer activement dans le pré-camp en collaborant avec les animateurs de son groupe
4. Personnaliser les activités prévues par l'animateur du groupe selon les besoins de l'enfant qu'il accompagne à l'aide de la programmation adaptée
5. Maintenir une étroite collaboration avec l'animateur du groupe afin de connaître l'horaire de la journée
6. Participer à toutes les journées de camp auxquelles l'enfant accompagné est présent
7. Stimuler la participation et l'intérêt de l'enfant pour favoriser son intégration le plus possible
8. Assurer un cadre sécuritaire pour l'enfant accompagné
9. Participer au bon fonctionnement du groupe (discipline, animation, routines, etc.)
10. Intervenir lors d'une désorganisation de l'enfant accompagné assisté par le responsable si besoin
11. Assurer l'intégration sociale de l'enfant au sein du groupe
12. Répondre aux besoins de l'enfant (hygiène, alimentation, discipline, etc.)
13. Maintenir le carnet de communication de l'enfant accompagné à jour pour informer les parents
14. Rédiger un rapport de l'accompagnement à mettre au dossier de l'enfant accompagné

**Accomplir toutes autres tâches demandées par ses supérieurs**